

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie : N° P19-0019289

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01314 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NAJIB Abdelkamel Date de naissance : 17/12/1972

Adresse :

Tél. : 06 400 800 77 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/11/2020

Nom et prénom du malade : NAJIB SAHARA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Tremblement

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/11/2020	20	3	40900	<i>Dr Abdellah...</i>

Dr Abdellah...
 Neuropsychiatrie
 38, Bd. Rachid, Casablanca
 Tél: 0522 47 10 00 / 0522 47 60 10
 INP 1097436

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AHMIDA Rue 1100 Complexe Commercial Sidi Maarouf - Casablanca Tél: 0522 33 95 87 - 06 03 30 93 14 FCE: 000483700000083	03/11/2020	1120,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

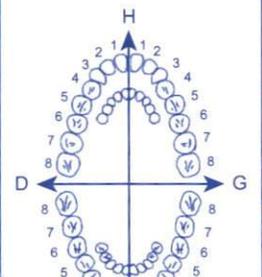
Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
B	
D 00000000	G 00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>

الدكتور عبد الله مامو

Docteur Abdellah MAMOU

LOT 200975 2
EXP 04 2023
PPV 297.00 DH

LOT: 0077
EXP: MAI 2025
PPV: 51,30 DH

LOT: 0076
EXP: MAI 2022
PPV: 51,30 DH

LOT: 0077
EXP: MAI 2025
PPV: 51,30 DH

LOT 202089 1
EXP 09 2023
PPV 180.00

ATRE
S
icale
x de Paris
meecin Expert aupres des Tribunaux



أمراض العقلية و النفسانية
معة أنجي على دبلوم
طبية
تشفيات باريس
ى المحاكم

Casablanca, Le 3 11 20 بيضاء في

40,30
40,30
40,30

7th
Sidi Maarouf - Casablanca
Rue 1100 Complexe Commercial
Sidi Maarouf - Casablanca
Tél: 0522 33 55 87 - 06 63 30 93 14
CE: 00049837000000083

PHARMACIE AHMIDA
Rue 1100 Complexe Commercial
Sidi Maarouf - Casablanca
Tél: 0522 33 55 87 - 06 63 30 93 14
CE: 00049837000000083

Sanofi-AVENTIS
Fluoxet 20 : 2 l
297 x 3
59,30 x 3
40,30 x 3
85,10 x 3
56 box x 2
STILNOX 10
1120,30
3 On

S.V.

S.V.

S.V.

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 60mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 60mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 60mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

LOT : 20E005
PER : 05 2024
STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
6 118000 061458

LOT : 20E004
PER : 12 2023
STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
6 118000 061458

Dr Abdellah MAMOU
Membre - Psychiatre
17 Rabat - Casab

R.D.V. le